Comité de quartier des Petits Robins du 25 Janvier 2023

Présents : Jean-Pierre Bonnel, Brigitte Bonnel, Jean-Marie Duclaux, Marie-Thérèse Michel Dansac, Annie Duclaux, Lydia Crouzet, Joel Bouix, Anne Repellin, Thibaud Manifacier, Corinne Bruyère, Jean-Yves Bruyère, Jacky Novello, Sylvain Bouix, Gilbert De Fabritus, Alain Boyer, Nathalie Soria, Evelyne Bilbot, Sébastien Amblard

Secrétaires : Marie-Thérèse Michel-Dansac, Sébastien Amblard

1) Le comité de quartier en quelques mots

Qu'est ce qu'un comité de quartier ?

Outils privilégiés d'expression des habitants, les comités de quartier favorisent l'exercice d'une citoyenneté active en donnant la possibilité aux Livronais d'être acteur de la vie locale.

Lieu d'information, d'échanges de débats et de démocratie participative, les comités de quartier œuvrent à l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants de la commune, ils sont une instance de participation citoyenne au service du « bien vivre ensemble à Livron ».

Son fonctionnement doit permettre l'expression de tous, son organisation doit garantir une égalité de prise en compte des opinions, avis et proposition des habitants. Elle fixe le fonctionnement et les rapports entre la Ville et les Comités de Quartier.

Qui peut participer ?

Toutes les personnes volontaires sont conviées aux comités de quartier. **Nous les accueillons avec plaisir !**

2) Tour de table et présentation des nouveaux venus :

Un tour de table est effectué. Nous accueillons avec plaisir de nouvelles personnes dans notre comité de quartier. Pour rappel, toutes les personnes sont les bienvenues pour échanger sur le quartier, passer un moment agréable, proposer des idées, des projets.

3) Organisation de la distribution des comptes-rendus :

- Afin de favoriser la communication auprès des Robinoises et Robinois, il est décidé que les comptes rendus seront distribués dans les boîtes aux lettres. 6 personnes sont volontaires pour les distribuer. Ces 6 personnes distribueront le compte-rendu dans la quinzaine qui précède le prochain comité de quartier.
- Personnes volontaires pour distribuer :

Zones	Personnes
Zone nord des Petits Robins + lotissement les Magnanarelles + Chemin de Champagnat	Marie-Thérèse Michel-Dansac
Rue du Rhône + impasses	Evelyne Bilbot
Lotissement la Plaine + lotissement les Vergers + Clos de l'Oseraie	Annie Duclaux
Lotissement du Clos de la Pierre + derrière l'école	Sébastien Amblard
Route des Pelonnes	Nathalie Soria
Les Combiers	Alain Boyer
Claude de Jouffroy, Frederic Rossif, Rue Gerbault	Brigitte Bonnel

4) **Point sur le compte-rendu du précédent comité de quartier :**

- Maison du Lac :

Le projet de fresque sur un mur de la maison du lac est toujours un projet. Cette fresque serait réalisée avec des volontaires du comité de quartier avec un graffeur (avec l'accompagnement de l'EVS).

- Point sur les aménagements du lac :

Il est inscrit au **projet** de budget (avant les arbitrages) :

1) le primo-aménagement de tables, chaises autour du Lac
2) l'achat d'un parcours de santé.

Les arbitrages seront réalisés bientôt par les élus dans le cadre du budget municipal.
Un terrain de boules et le parking seront réalisés par la société Delmonico-Dorel.

- Chemin du Lac :

En face de la ferme pédagogique, en bordure du fossé, la route menace de s'effondrer. Cette problématique va être signalée aux Services Techniques.

- Panneaux de limitation de vitesse et d'entrée et sortie d'agglomération, :

Sur la route du Lac, quand on arrive des Petits Robins, en direction du Lac, il manque un panneau « 30 ». Il manque également un panneau de fin d'agglomération.
Les élus vont signifier cela aux Services Techniques.

- Route des Pelonnes : De l'enrobé à froid a été posé sur certains trous. D'autres travaux sont à l'étude, certains côtés de la route s'affaissant.

5) **Point sur le commerce :**

Le 13 Janvier, le commerce était mis en vente aux enchères. Aucun acquéreur ne s'est positionné pour acheter ce fond de commerce.

Monsieur le Maire s'est alors positionné pour acheter le commerce afin que celui-ci reste un commerce de bouche et que la licence IV ne soit pas perdue. Cet achat sera soumis au vote au prochain conseil municipal.

La volonté de l'équipe municipale est de maintenir un point de vente de boulangerie, d'épicerie.

6) **Fleurissement et aménagements (poubelles) :**

Cette question sera travaillée collectivement lors du prochain comité de quartier.

7) **Stationnement Rue Gerbault :**

Au regard des stationnements gênants repérés sur la Rue Gerbault, il est envisagé de préparer une communication. L'interdiction de stationnement est une question en suspens. Cela sera soumis à la Police Municipale.

Ce comité de quartier est ouvert à tous ! Prochain comité de quartier le 22 mars 2023 à 18H30 en Salle Simard.

Venez nombreux !